

Recherche d'un mode d'accueil

Le relais petite-enfance ayant le rôle de guichet unique, il centralise toutes les demandes d'informations, de modes d'accueil et d'activités pour les enfants de l'âge de 3 mois à l'entrée à l'école maternelle.

Le Guichet Unique Petite Enfance est l'interlocuteur des familles à la recherche d'un mode d'accueil.

Ce service :

- > Centralise les demandes d'inscription en crèche ; une seule inscription pour les deux crèches de Lescar. Sur rendez-vous.
- > Assure le suivi de la demande de la famille.

Une commission a lieu au printemps et statue sur les demandes d'accueil de l'année.

- > Délivre la liste actualisée des assistantes maternelles agréées sur la commune de Lescar et accompagne le parent dans sa fonction d'employeur.



Vous avez la possibilité d'effectuer en ligne une demande de mode d'accueil via le site [mon-enfant.fr](https://www.mon-enfant.fr). Celle-ci sera traitée par le service Guichet unique petite enfance de la ville qui prendra alors contact avec vous.

[Demande d'un mode d'accueil](#) 



Hôtel de ville

Allée du
Bois
d'Ariste
64230
Lescar
05 59 81
57 00

HORAIRES

:
Lundi au
Vendredi
de 8h30 à
12h et de
13h30 à

